

COMITE DU SILS du 10 février 2021

Compte rendu sommaire

Mercredi 10 février 2021 à 19h les représentants du SILS se sont réunis à Maisons-Laffitte, étaient présents :

CARRIERES sur SEINE

■ M. DEVRED ○ Mme POLETTO
■ Mme LUCAS ○ M. FERRAND

HOUILLES

○ M. CHAMBON ■ M. SIMONIN
■ M. SEKKAI ○ Mme ZAFRANI

MONTESSON

○ Mme FABRER ○ Mme RICHARD
■ M. CAPRON ○ Mme GILLET

SARTROUVILLE

■ M. HASMAN ○ M. PRIGEANT
○ M. FAY ○ M. LACOSTE LAREYMONDIE

SIVOM MAISONS-MESNIL

■ Mme BOIRON ○ Mme DUFLOT
■ Mme SALIN ○ M. GODAERT
○ Mme BILLET ○ Mme HALOT
○ Mme CARUSO ○ M. ROBERT

Assistait également : Mme WECKMANN ; Mme PELLET et M. REQUENA

Après appel des délégués, la Présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19h.

Ordre du jour :

- 1) ROB
- 2) Désignation des membres de la commission d'Appel d'Offres – Titulaires (5), suppléants (5)
- 3) Règlement intérieur,
- 4) Point sur l'avancé des démarches de la Région avec le SILS
- 5) Compte rendu CS du 25-11-20

1) ROB

Madame la Présidente effectue une présentation du futur budget 2021, et précise que les montants inscrits en investissement correspondent à des opérations qui n'ont pu être réalisées en 2020 et à des provisions si un incident intervenait sur l'un des équipements.

Le SILS n'a plus d'emprunt à rembourser. Pour la section de fonctionnement, le budget reste identique à l'an dernier.

Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

Comme en 2020, le vote du budget primitif 2021 sera précédé par celui du compte administratif 2020. Les résultats et les restes à réaliser 2020 seront ainsi inclus au budget primitif 2021 et seront réaffectés. Cela permettra de ne pas recourir à l'emprunt pour le financement des dépenses nouvelles.

Le budget 2021 a été préparé selon les hypothèses suivantes :

- Maintien de la participation des communes au même niveau que le réalisé 2020,
- Dépenses réelles de fonctionnement maîtrisées,
- Poursuite de l'entretien courant des équipements.

LES RESULTATS PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2020

Les résultats prévisionnels de l'exercice 2020 seraient les suivants :

- la section de fonctionnement présenterait un résultat cumulé d'environ 171 495,75 € (39 881,86 € de résultat de l'exercice et 131 613,89 € de résultat antérieur)
- la section d'investissement présenterait un solde négatif de - 54 613,89 € (001)
- les restes à réaliser s'élèvent à 52 025,57 € en dépenses d'investissement et 36 247,46 € en recettes d'investissement

Sous réserve du vote du compte administratif et du compte de gestion 2020, le résultat cumulé de l'exercice présenterait un excédent de 101 103,75 € (002).

LE BUDGET 2021

1 – Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissements sont inscrites pour un total de 194 333,01 €.

- Des dépenses réelles d'investissement pour 85 693,55 € :
 - 2 000 € de frais d'annonces et insertions
 - 4 800 € de renouvellement des extincteurs
 - 12 000 € d'achat de matériel sportif (Gymnases Galois, Vernes et Pierres Vives)
 - 68 893,55 € de provisions pour travaux (chaufferie, sol sportif)
- L'emprunt contracté par le SILS en 2005 a fini d'être remboursé en 2020. Il n'y a donc plus de dette au chapitre 16.
- Le résultat d'investissement 2020 reporté présenterait un solde négatif de 54 613,53€ et les restes à réaliser s'élèveraient à 52 025,57 €.

2 – Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 194 333,01 €. Elles sont constituées :

- de l'affectation du résultat de l'exercice 2020 afin d'équilibrer la section d'investissement pour 70 392 €
- de FCTVA pour 4 878,57 €
- du virement de la section de fonctionnement pour 56 814,98 €
- d'opérations d'ordre pour 26 000 €
- de restes à réaliser qui s'élèveraient à 36 247,46 €.

2 – Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 698 494,98 € dont 615 680 € de dépenses réelles de fonctionnement.

- Chapitre 011 - Charges à caractère général 293 510 € :
 - 30 000 € au titre d'honoraires. Le SILS souhaite être accompagné d'un Cabinet Expert (Juridique/ Financier / Coordination administrative) pour l'accompagner dans la gestion des projets de dissolution.
 - 144 000 € d'eau, chauffage et électricité
 - 19 000 € d'assurance
 - 5 000 € de fournitures d'entretien et petit équipement
 - 92 060 € de maintenance
 - 3 450 € de frais divers (petites fournitures, télécommunications, ...)
- Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés 302 000 € :
 - Rémunération des gardiens : 283 000 €
 - Rémunération des agents administratifs : 19 000 €
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante 20 170 € d'indemnités d'élus
- Les dépenses d'ordre s'élèvent à 82 814,98 € et sont constituées par un virement à la section d'investissement de 56 814,98 € et d'opérations d'ordre pour 26 000 €

4 – Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 698 494,98 €. Elles sont constituées de :

- la participation des communes - fiscalisée ou par dotation - pour l'année 2021 qui reste au même niveau que l'année 2020 soit 597 381,23 € :

COMMUNES	CONTRIBUTION
SARTROUVILLE	266 917,82 €
HOUILLES	120 102,13 €
SIVOM MAISONS MESNIL	93 110,11 €
CARRIERES SUR SEINE	58 540,45 €
MONTESSON	58 710,72 €
TOTAL	597 381,23 €

- résultat 2020 reporté pour 101 103,73 €
- 10€ au chapitre 75 afin d'encaisser les éventuels arrondis en lien avec le prélèvement à la source.

2) Désignation des membres de la commission d'Appel d'Offres – Titulaires (5), suppléants (5)

Les différentes communes sont sollicitées pour présenter leurs représentants. La CAO sera composée ainsi :

Titulaires :

1. M. DEVRED
2. M. CHAMBON
3. M. CAPRON
4. M. HASMAN
5. Mme SALIN

Suppléants

1. Mme LUCAS
2. M. SEKKAI
3. Mme RICHARD
4. M. PRIGEANT
5. M. GODAERT

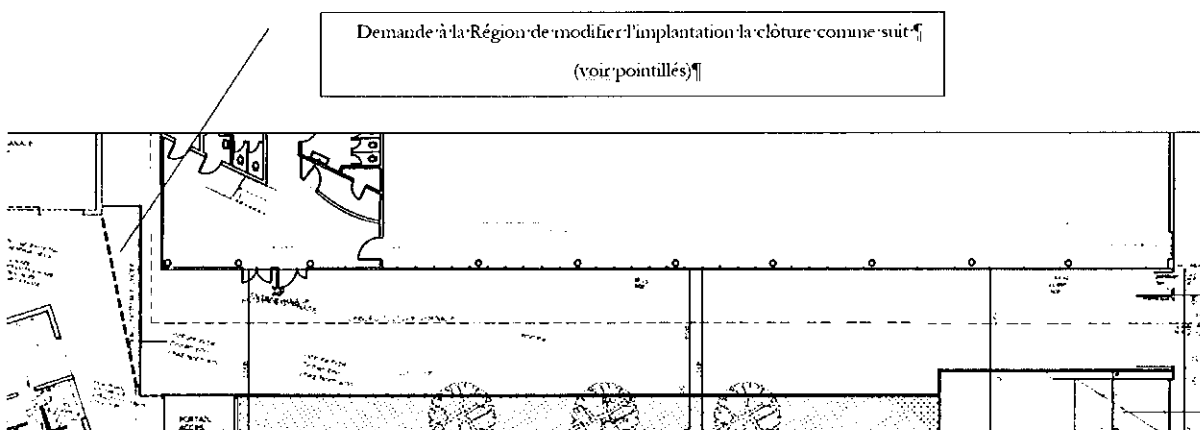
3) Règlement intérieur,

La Présidente fait lecture du règlement intérieur qui est adopté à l'unanimité.

4) Point sur l'avancé des démarches de la Région avec le SILS

La Présidente informe le Conseil que 2 réunions ont eu lieu avec les représentants de la Région le 26 novembre et le 16 décembre 2020. Lors de la deuxième réunion où M. MILLOT Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, à la Voirie, à la Sécurité, et aux Affaires militaires représentant la commune de Carrières sur Seine était présent, il a été validé les limites de propriété autour du gymnase (voir schéma ci-dessous), par ailleurs la Région s'est engagée à passer deux fourreaux de la rue à la fin de la parcelle d'herbe vers l'entrée du gymnase, à mettre en place un portail mécanique sur organigramme gymnase sur rue.

Enfin la Région fera l'acquisition des deux parcelles lycée et terrain d'athlétisme en deux phases.



Par ailleurs une présentation de l'état du foncier est faite (voir document joint), le syndicat va faire appel à un notaire qui vérifiera les éléments joints.

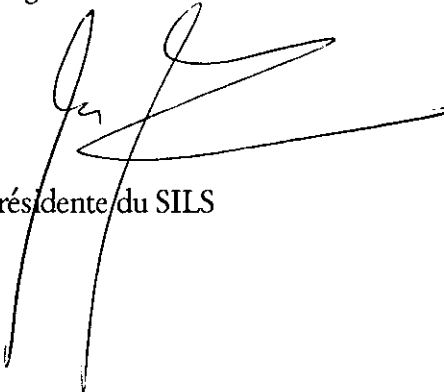
5) Adhésion SIVOM Maisons-Mesnil au SILS et transports scolaires

La Présidente fait état d'une information de la Sous-Préfecture quant à l'adhésion en 2016 du SIVOM Maisons-Mesnil au SILS les délibérations ont bien été prises par le SILS et le SIVOM, cependant ces délibérations n'ont pas été notifiées aux communes membres (art L 5211-18 du CGCT), par ailleurs le SILS avait pour compétence les transports scolaires, cette compétence obligatoire appartient à l'intercommunalité.

Le SILS doit régulariser ces deux points.

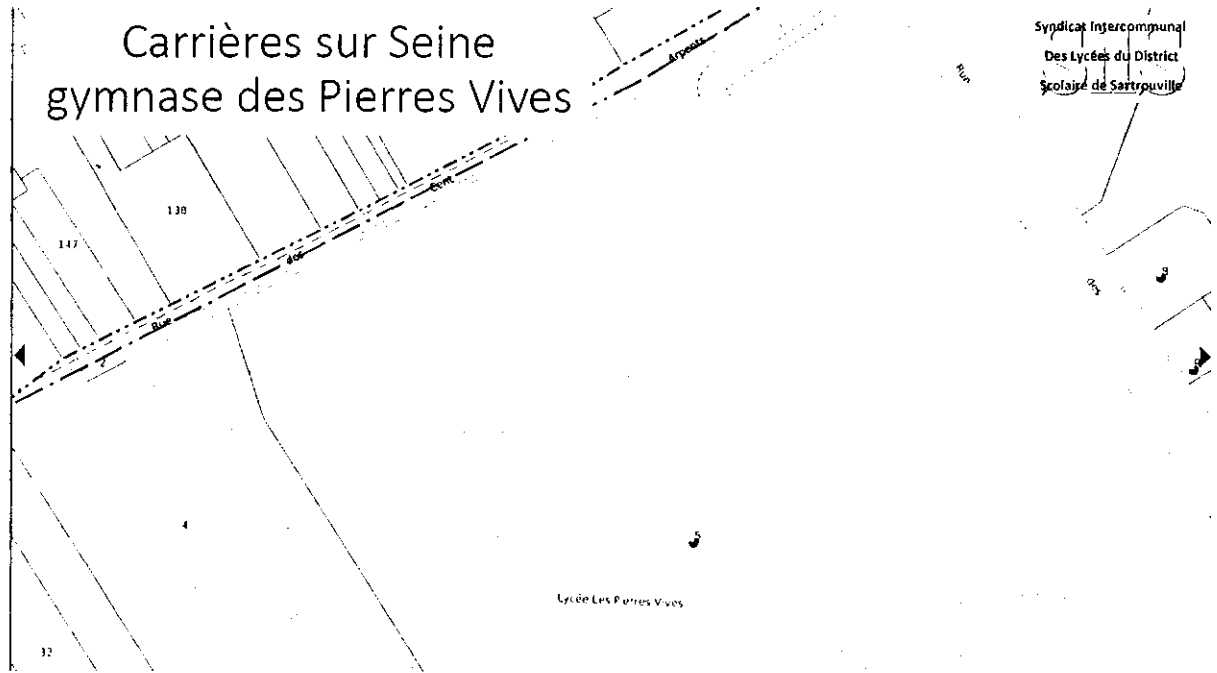
La séance est levée à 20h00.

Brigitte BOIRON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal stroke and a vertical stroke that loops back up.

Présidente du SILS

PRÉSENTATION DU FONCIER SU SILS

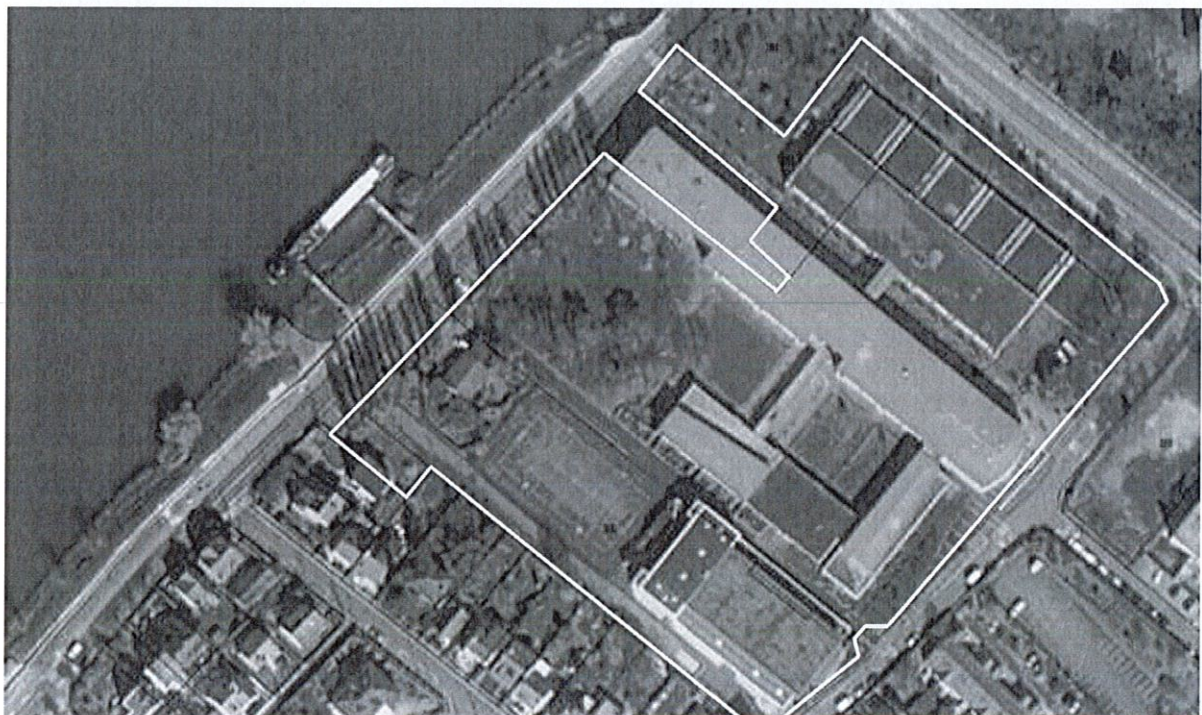
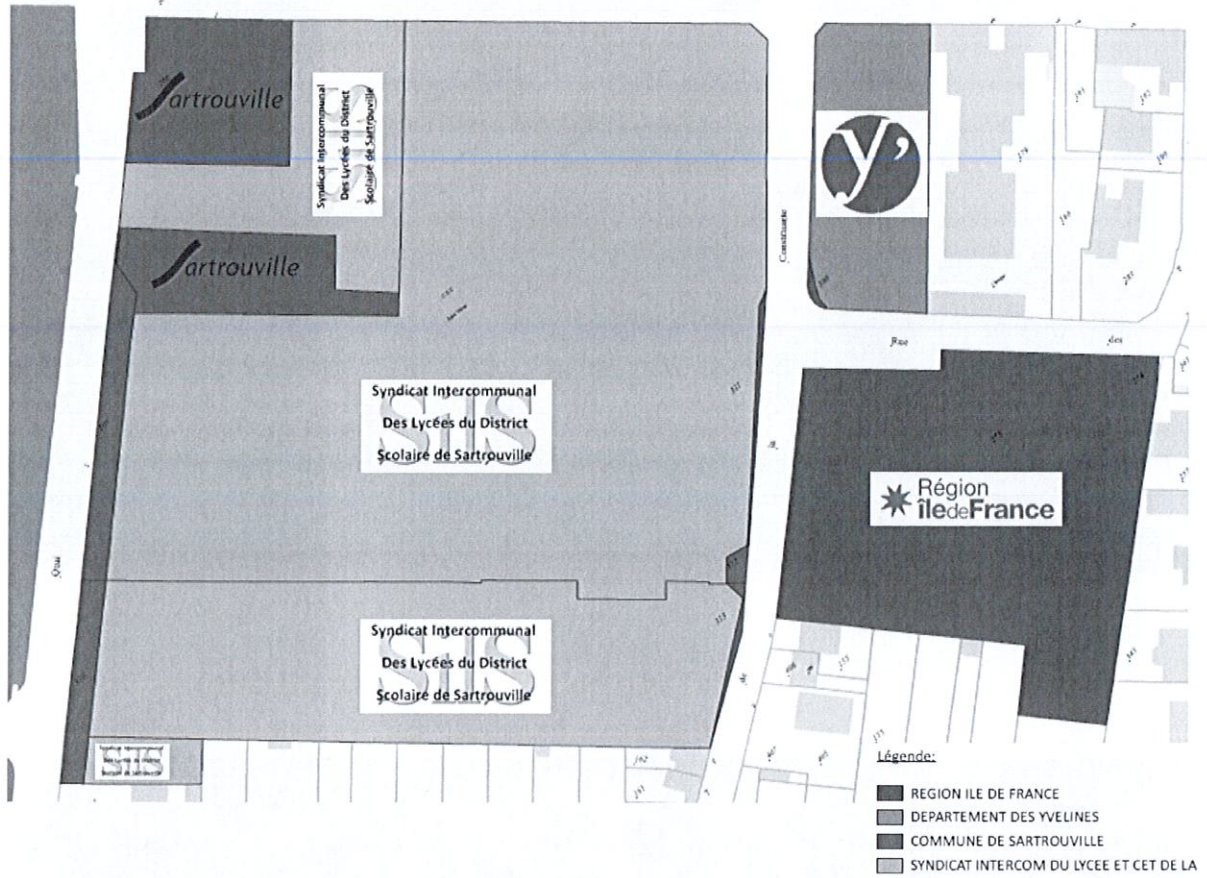




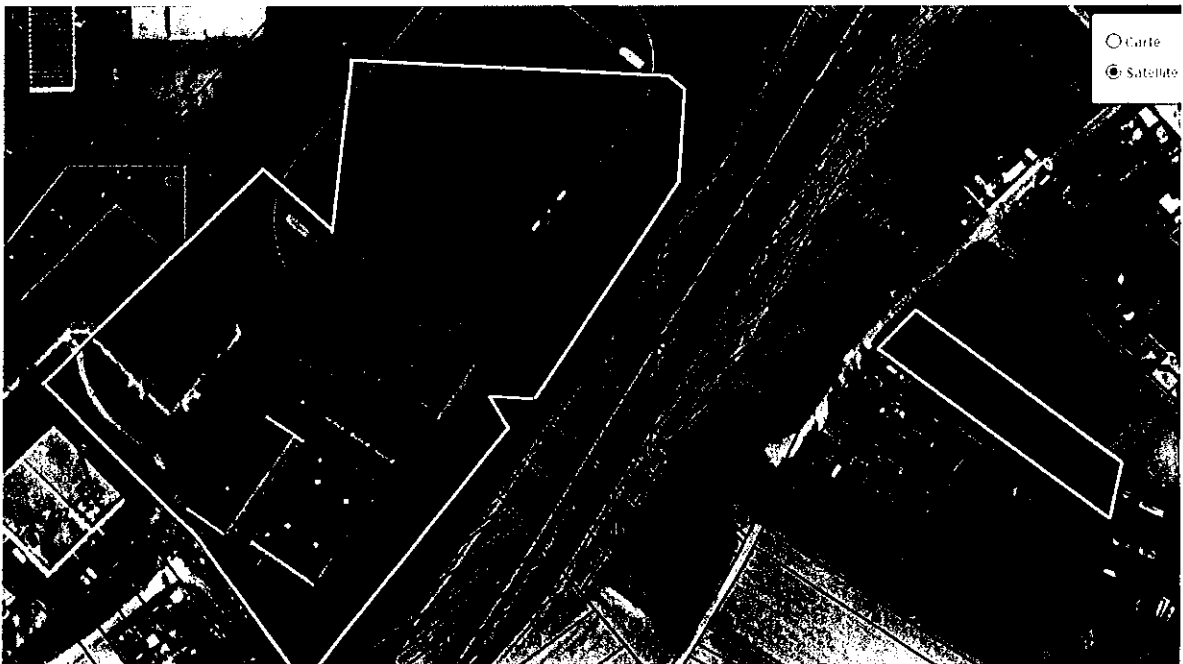
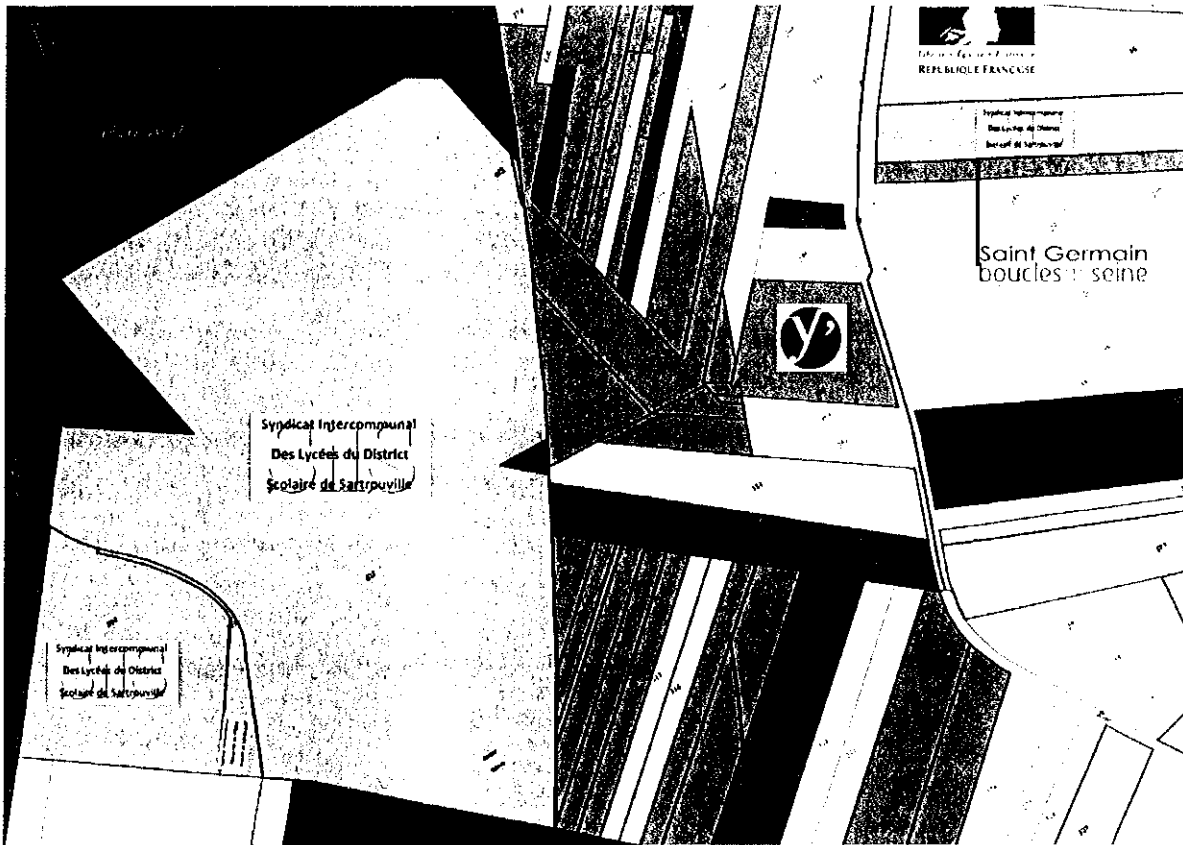
Source : service de l'urbanisme ville de Carrières sur Seine

SARTROUVILLE

Gymnase Jules VERNE :



COSEC Evariste Galois :



Source : service de l'urbanisme – ville de Sartrouville